Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 15303

Intitulé

Directeur(trice) du développement des produits de mode

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut supérieur spécialisé de la mode (MOD'SPE Paris) Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s): Code(s) NSF:

242p Habillement : organisation, gestion

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la directeur(trice) du développement des produits de mode exerce au sein d'entreprises du secteur de la mode au sens large et plus spécialement celles dédiées à l'industrie du textile et habillement. Il s'agit de secteur en pleine transformation du fait de la mondialisation du commerce aussi bien de matières premières comme de produits finis, mais aussi et surtout du fait de la démocratisation et popularisation de la mode rendue possible grâce aux évolutions des modes de communication et de distribution, notamment via internet et les réseaux sociaux. En conséquence, ce secteur sensible aux fluctuations du marché, à ses crises et au développement de la mobilité des consommateurs connaît actuellement une prolifération d'acteurs nationaux et internationaux dont la stratégie de développement adéquate est vitale à leur survie. Les choix que font les entreprises, en matière d'orientations stratégiques et de commercialisation de leurs produits, sont ainsi de la plus haute importance. Stratège et porte-parole de la marque pour laquelle il/elle travaille, le/la directeur(trice) du développement des produits de mode est un/e acteur/trice déterminant dans les décisions prises au niveau de la direction de l'entreprise. Il/elle a la responsabilité de faire évoluer le chiffre d'affaires tout en collaborant au développement de produits qui en garantissent l'image de marque et la qualité.

Selon les domaines d'intervention et les structures dans lesquelles il/elle exerce ses fonctions, le/la directeur(trice) du développement des produits de mode a pour activités principales :

- L'analyse des modalités de veille
- L'analyse des résultats d'études de marché
- L'analyse du positionnement de l'entreprise
- Le choix des orientations stratégiques
- La définition du plan de collection
- La définition de la communication interne /externe
- Le contrôle des produits
- L'animation et la motivation des ses équipes et partenaires
- La gestion humaine et budgétaire d'un projet

La certification est déclinée en 4 blocs de compétences décrits plus bas, dont les libellés sont :

- 1. Exercer une fonction de veille et élaborer la stratégie de développement de l'entreprise
- 2. Superviser l'élaboration d'un plan de collection
- 3. Définir la politique commerciale et la stratégie marketing cross canal
- 4. Superviser la production et exercer une fonction de coordination entre les acteurs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises du secteur de la mode, spécialisées dans la distribution et/ou spécialisées dans la conception de collections

Directeur(trice) de collection

Directeur(trice) export

Directeur(trice) commerciaux

Directeur(trice) e-commerce et digital

Directeur(trice) marketing

Directeur(trice) des achats

Créateurs d'entreprises

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1102: Direction des achats

M1705: Marketing

<u>M1707</u> : Stratégie commerciale <u>M1706</u> : Promotion des ventes

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

MOD'SPE Paris met en place un système et des modalités d'évaluation qui sont avant tout centrées sur des capacités professionnelles et porteront, par exemple, sur la production des élements suivants :

Une analyse des stratégies commerciales des concurrents, un business plan, un argumentaire des choix stratégiques et financiers, un

plan de collection et son argumentaire, une stratégie de commercialisation adaptée aux objectifs de l'entreprise, une action de sourcing (Fournisseurs/ Fabricants) en respectant un cahier des charges et les normes de la politique RSE de l'entreprise, une négociation avec un fabricant, une ou plusieurs fiches de mission, l'animation d'une réunion en adaptant son discours...

En fonction des expériences des candidats/es et de leurs compétences, le titre peut également être obtenu par la mise en œuvre d'une procédure de VAE.

Descriptif: • Définir les types d'informations à recueillir • Déterminer les modalités d'exercice d'une fonction de veille • Evaluer les points forts et les faiblesses d'une entreprise • Identifier les évolutions à apporter à son offre produit et à sa stratégie de commercialisation • Etudier les profils des consommateurs • Définir les orientations stratégiques pour les prochaines collections • Elaborer un business plan • Structurer la stratégie à développer afin de faire évoluer le chiffre					
ques définies ntre de nement de lyse de					
ction r en fonction le chiffre n d'en tirer des tre de					
rt n n r I					

Modalité de certification :

validation du 2ème bloc de compétences.

Un certificat des compétences attestées selon les modalités

d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la

INTITULÉ
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15303 - Définir la politique commerciale et la stratégie marketing cross canal

DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Compétences évaluées :

- Analyser les nouvelles possibilités d'achat via le digital et leurs impacts sur les comportements d'achat
- Définir la stratégie multi canal ou cross canal à développer
- Définir et structurer les stratégies de commercialisation des produits et les prix au regard des différents canaux utilisés
- Définir les modalités de suivi et d'analyse des ventes

Modalités d'évaluation :

Evaluation à partir d'une étude de cas réalisée en centre de formation et portant sur :

 La définition et la construction d'une stratégie de commercialisation

Modalité de certification :

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences.

INTITULÉ DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15303 -

Superviser la production et exercer une fonction de coordination entre les acteurs

Compétences évaluées :

- Définir la politique d'achat et d'approvisionnement
- Etablir le cahier des charges des matières à acheter et des produits à fabriquer
- Négocier avec les fournisseurs et les fabricants
- Veiller au respect de la politique RSE de l'entreprise
- Vérifier le respect des cahiers des charges
- · Décider des modalités de réassort
- Superviser la gestion des stocks et la logistique

Modalités d'évaluation :

Evaluation à partir d'une étude de cas et d'une mise en situation professionnelle réalisées en centre de formation et portant sur :

- La construction d'un cahier des charges et sélection de fournisseurs ou fabricants
- La négociation

Compétences évaluées :

- Déterminer les missions des collaborateurs
- Mettre en place les outils de reporting
- Coordonner l'activité de l'ensemble des acteurs
- Animer différents types de réunion
- Superviser le suivi opérationnel réalisé par ses collaborateurs

Modalités d'évaluation :

Evaluation à partir de deux études de cas et d'une mise en situation professionnelle réalisées en centre de formation et portant sur :

- La réalisation d'une fiche mission
- La définition des modalités de suivi du travail
- L'animation d'une réunion

Modalité de certification :

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury d'évaluation composé de 40% de représentants/es du secteur professionnel et de 60%
En contrat d'apprentissage	Н	Χ	de représentants/es de l'école
Après un parcours de formation continue	X		Jury d'évaluation composé de 40% de représentants/es du secteur professionnel et de 60% de représentants/es de l'école
En contrat de professionnalisation	X		Jury d'évaluation composé de 40% de représentants/es du secteur professionnel et de 60% de représentants/es de l'école
Par candidature individuelle		Χ	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Jury d'évaluation composé de 40% de représentants/es du secteur professionnel (50% salariés/es - 50% employeurs/euses)et de 60% de
		représentants/es de l'école

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur du développement des produits de mode" avec effet au 20 février 2008 jusqu'au 22 août 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur(trice) du développement des produits de mode" avec effet au 05 août 2017, jusqu'au 05 août 2021.

Pour plus d'informations

Statistiques:

Nombre de personnes certifiées chaque année :

- Promotion 29/02/2012 : 20 certifiés sur 25 inscrits
- Promotion 08/01/2013 : 25 certifiés sur 26 inscrits
- Promotion 23/12/2013 : 19 certifiés sur 23 inscrits
- Promotion 30/09/2014 : 18 certifiés sur 21 inscrits
- Promotion 28/09/2015 : 18 certifiés sur 22 inscrits

Cela représente un taux de 88,89% de certifiés sur les cinq dernières promotions.

Autres sources d'information :

e-mail: modspeparis@modspeparis.com

Téléphone: 01 48 24 23 80

Site internet : www.modspeparis.com
Site internet de MOD'SPE Paris

Lieu(x) de certification :

ADFM - Institut supérieur spécialisé de la mode - MOD'SPE Paris - 9 rue Bleue - 75009 PARIS

$\label{lieu} \textbf{Lieu}(\textbf{x}) \ \text{de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur}:$

- MOD'SPE Paris 9 rue Bleue 75009 Paris
- SUPDEMODE 4 rue Paul Montrochet 69002 Lyon

Historique de la certification :